

Réf: Dossier N° 057610

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KYAME CONSEIL & FORMATION » en abrégé « KCF »

Siège social Agnibélikrou, Agnibilékrou, GABRIEL, Lot 588, Ilot
47

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/11/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 04/11/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KYAME CONSEIL & FORMATION » en abrégé « KCF »

Objet : Cabinet d'Assistance comptable, de Conseil, de Formation et de Soutien scolaire ;

Conseil financier, Conseil en stratégie et organisation, Conseil fiscal et juridique, assistance comptable, Formations professionnelles, Formations qualifiantes, Certifications professionnelles, Séminaires, Soutien scolaire, Gestion d'organisation, Marketing. Leadership, Management, Gestion de risques, Assistance fiscale, Infographie, Intermédiation, Entrepreneuriat, etc.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. - l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou

pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Agnibélikrou, Agnibilékrou, GABRIEL, Lot 588, Ilot 47

Dirigeant(s) : M KAMBIRE SIE GERARD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABG-2021-B-1004 du 26/11/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°00 du 26/11/2021

